

MINISTÈRE DES ARMÉES



**ÉTAT MAJOR DE
L'ARMÉE DE TERRE**
SOUS-CHEFFERIE
PERFORMANCE SYNTHÈSE

Paris, le 14/12/2017

N° 511267/ARM/EMAT/PS/B.ORG/NP

DÉCISION DE CHANGEMENT D'APPELLATION

La ministre des Armées,

Vu le code de la défense, notamment sa 1^{re} partie ;
Vu le décret n° 2005-850 relatif aux délégations de signature des membres du Gouvernement du 27 juillet 2005 ;
Vu la décision ministérielle n° 700/DEF/EMAT/PS/BORG/PEO/231/NP du 17 octobre 2012 ;
Vu la décision ministérielle n° 7692/DEF/CAB du 31 juillet 2015 ;
Vu la décision ministérielle n° 502040/DEF/EMAT/PS/B.ORG/NP du 23 février 2016 ;
Vu la lettre n°506182/ DEF/EMAT/PS/BORG/NP du 03 juillet 2017,

Décide :

Dans le cadre des restructurations de l'armée de terre, le régiment de soutien du combattant prend l'appellation de 14^e régiment parachutiste de commandement et de soutien (14^e RPCS) comme définie par la lettre n° 506182/ DEF/EMAT/PS/BORG/NP susvisée.

Article 1^{er}. Calendrier

Cette mesure prendra effet le 1^{er} juillet 2018 à zéro heure.

Article 2. Modalités pratiques

Les modalités pratiques d'exécution de cette décision sont définies par la décision de 3^e référence.

Article 3. Subordination

Le 14^e RPCS est placé sous l'autorité organique du commandement de la logistique (COM LOG).

Article 4. Ordre de bataille - Codification

1. Ordre de bataille

Clair libellé de la formation : 14^e régiment parachutiste de commandement et de soutien
Code d'identification à l'ordre de bataille : 05ZR.

Implantation géographique : Quartier Pradère – 102 chemin de Gabardie – 31000 Toulouse

2. Organismes d'administration

Personnel militaire d'active et de réserve :

Groupement de soutien de la base de défense de Toulouse – 18 rue Roquemaurel – 31300 Toulouse

Personnel civil :

Centre ministériel de gestion de Bordeaux – caserne Xaintrailles – 112 boulevard du maréchal Leclerc – 33000 Bordeaux

3. Mise à jour de l'ordre de bataille

La mise à jour de l'ordre de bataille est effectuée annuellement à l'occasion de l'édition des référentiels en organisation.

Article 5. Organisation

L'organisation et le fonctionnement du 14^e RPCS sont fixés par le commandement de la logistique des forces.

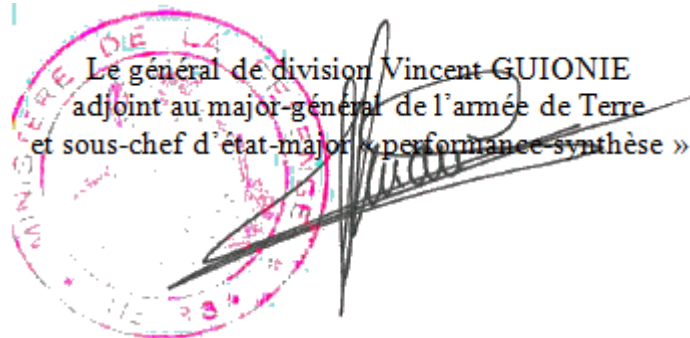
Article 6. Patrimoine

Néant.

Article 7. Divers

L'instruction n° 1750/DEF/EMAT/PS/BORG/PEO/231 relative à l'organisation du commandement dans l'armée de terre du 10 janvier 2013 sera modifiée en conséquence.

Pour le ministre et par délégation :

The image shows a circular official stamp in pink ink. The text around the perimeter of the stamp reads "MINISTRE DE LA DEFENSE" at the top and "LE 14e RPCS" at the bottom. In the center of the stamp, there is a handwritten signature in black ink. Overlaid on the signature and the stamp is the following text: "Le général de division Vincent GUIONIE adjoint au major-général de l'armée de Terre et sous-chef d'état-major « performance-synthèse »".

Le général de division Vincent GUIONIE
adjoint au major-général de l'armée de Terre
et sous-chef d'état-major « performance-synthèse »